

# Votre cheval part-il en voyage?

## Il peut ramener bien plus qu'un ruban

Le risque lié à la mouche de la lucilie bouchère du Nouveau Monde (LBNM) est associé aux plaies, aux antécédents de voyage et à l'exposition aux mouches dans les régions touchées, telles que le sud des États-Unis, le Mexique et l'Amérique du Sud. Lorsque les chevaux voyagent vers ou traversent des régions au climat chaud, la prévention des plaies et leur inspection sont essentielles.

Les mouches de la LBNM sont attirées par les plaies et les orifices corporels humides. Les chevaux peuvent présenter de petites plaies faciles à manquer, notamment sous le harnachement, les couvertures ou les guêtres.

### Avant le voyage

- Vérifiez les exigences en vigueur au Canada et dans le pays de destination.
- Discutez avec votre vétérinaire des risques de maladies liés au voyage.
- Ne laissez pas votre cheval voyager s'il présente des plaies ouvertes ou non soignées, sauf sur la recommandation d'un vétérinaire.
- Prévoyez des mesures de lutte contre les mouches, des soins des plaies et des inspections quotidiennes.



### Pendant le voyage

- Vérifiez sous le harnachement, les sangles, les guêtres, les bandages et les couvertures.
- Inspectez les membres, le ventre, la région du fourreau ou du pis, les oreilles, les yeux, la bouche et la base de la queue.
- Entretenez les plaies propres et protégées.
- Ne négligez pas les frottements, les égratignures, les perforations ou les piqûres d'insectes.

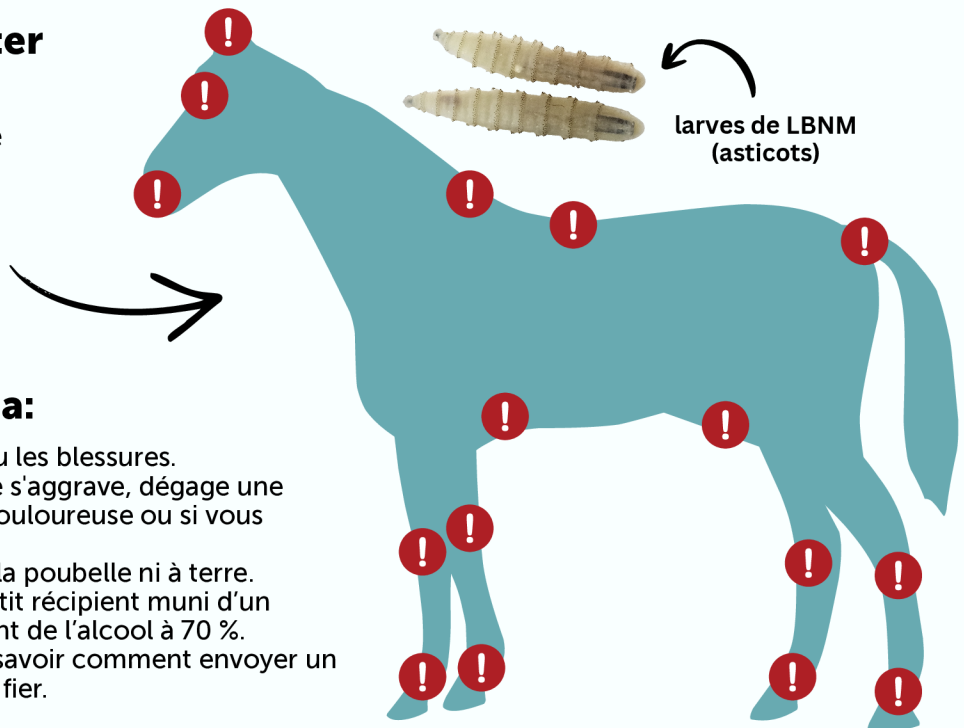
### Avant de rentrer au Canada

- Effectuez un examen complet du corps à la recherche de plaies.
- Demandez à un vétérinaire d'examiner les blessures qui vous inquiètent.
- Conservez les carnets de voyage, y compris les lieux et les dates.



### Les points clés à inspecter sont les suivants:

- les oreilles, les yeux, la bouche
- le garrot et la zone de la selle
- la zone de la sangle
- les membres et les paturons
- la base de la queue
- la région du fourreau/du pis
- toute blessure ou éraflure



### À votre retour au Canada:

- Continuez à surveiller les plaies ou les blessures.
  - Appelez un vétérinaire si une plaie s'aggrave, dégage une mauvaise odeur, suinte, devient douloureuse ou si vous observez la présence d'asticots.
  - Ne jetez pas les asticots vivants à la poubelle ni à terre.
  - Récupérez les asticots dans un petit récipient muni d'un couvercle hermétique et contenant de l'alcool à 70 %.
- Contactez votre vétérinaire pour savoir comment envoyer un échantillon à l'ACIA afin de l'identifier.

**Les instances sportives provinciales, les organisateurs d'événements et les clubs peuvent contribuer à la prévention en diffusant des rappels sur les risques liés aux déplacements avant et après les manifestations. En cas de doute, contactez un vétérinaire équin.**